

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
Conditions d'accès	5
Evaluation au cours de la formation	5

MINSREL - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le complément disciplinaire en sciences des religions vous permet de compléter votre formation théologique par des connaissances de base sur les principales religions non chrétiennes (Judaïsme, Islam, Hindouisme, Bouddhisme). Elle est ouverte à tout étudiant du bachelier en sciences religieuses, et s'intègre dans son programme régulier pour 30 crédits.

Ce programme est un complément disciplinaire permettant à l'étudiant de s'initier à l'étude des religions ainsi qu'aux questions théologiques et aux phénomènes de société liés au religieux ; et ce dans une perspective d'ouverture et de complémentarité.

Votre profil

Vous vous intéressez au fait religieux et souhaitez développer des clefs de compréhension de celui-ci. Vous cherchez à compléter votre formation théologique par un regard croisé sur les autres religions.

Votre programme

La mineure vous offre :

- l'introduction à quatre traditions religieuses (Hindouisme et Bouddhisme, Islam, Judaïsme) ;
- une méthode d'analyse pluridisciplinaire des faits religieux ;
- l'ancrage des questions religieuses dans des problématiques très contemporaines ;
- une belle ouverture d'esprit et une initiation au dialogue interculturel et interreligieux.

MINSREL - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

o Sciences Humaines et religions (10 crédits)

10 crédits à choisir parmi :

⊗ LRELI1264	Religions et médias	Walter Lesch	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖	X	X
⊗ LRELI1368	Art et religion	Ralph Dekoninck	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖	X	X
⊗ LPSP1338	Psychologie de la religion	Vassilis Saroglou	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LPOLS1329	Sociologie de la religion	Brigitte Maréchal	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LRELI1351	Bioéthique	Dominique Jacquemin	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕	X	X
⊗ LRELI1352	Ethique - Société - Religion	Walter Lesch	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖	X	X

o Histoire du christianisme (5 crédits)

5 crédits à choisir parmi :

⊗ LRELI1251	Histoire du christianisme : Antiquité	Jean-Marie Auwers	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕	X	X
⊗ LRELI1253	Histoire du christianisme : Moyen âge	Paul Bertrand	FR [q2] [30h] [5 Crédits] △ ⊕	X	X
⊗ LRELI1252	Histoire du christianisme : Temps modernes	Jean-Pascal Gay	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖	X	X

o Religions (15 crédits)

15 crédits à choisir parmi :

⊗ LGLOR1531	Histoire et société de l'islam et du monde arabe	Godefroid De Callatay	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖	X	X
⊗ LRELI1348	Bouddhisme	Philippe Cornu	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖	X	X
⊗ LRELI1347	Hindouisme	Philippe Cornu	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕	X	X
⊗ LRELI1397	Histoire de la spiritualité chrétienne	Benoît Lobet	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕	X	X
⊗ LRELI1398	Spiritualité chrétienne : auteurs contemporains	Benoît Lobet	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖	X	X
⊗ LRELI1380	Questions de droit canonique	Louis-Léon Christians	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LRELI1278	Dieu et l'athéisme	Benoît Bourguine	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖	X	X

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINSREL - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».